

## Enquête sur les stages avant le début de l'apprentissage d'ASE dans le Canton de Vaud /2024

### 1 Introduction

Chaque année, SAVOIRSOCIAL effectue une enquête nationale pour évaluer l'activité des apprenti·es ASE avant de commencer leur apprentissage.

Ce rapport met en évidence l'évolution des stages avant formation entre 2018 et 2024. Soulignons ici que le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a adopté un arrêté établissant un [contrat-type de travail pour les stages dans les institutions d'accueil de jour collectif préscolaire et parascolaire](#), entré en vigueur en mai 2023. L'impact de cette mesure peut être perçue pour la première fois cette année.

La présente analyse est basée sur le [rapport national de SAVOIRSOCIAL](#) et offre un aperçu spécifique des stages avant la formation ASE dans le Canton de Vaud.

#### 1.1 Méthodologie

L'enquête nationale a été réalisée d'août à décembre 2024 auprès de l'ensemble des apprenti·es ASE de 1<sup>e</sup> année en Suisse, quelle que soit la variante de formation suivie (formation initiale de trois ans, formation raccourcie, formation selon l'art. 32, etc.). L'attention est toutefois portée prioritairement sur la formation en trois ans, parce qu'elle peut être suivie directement après la scolarité obligatoire.

Dans le Canton de Vaud, l'enquête a été relayée par Aoris.

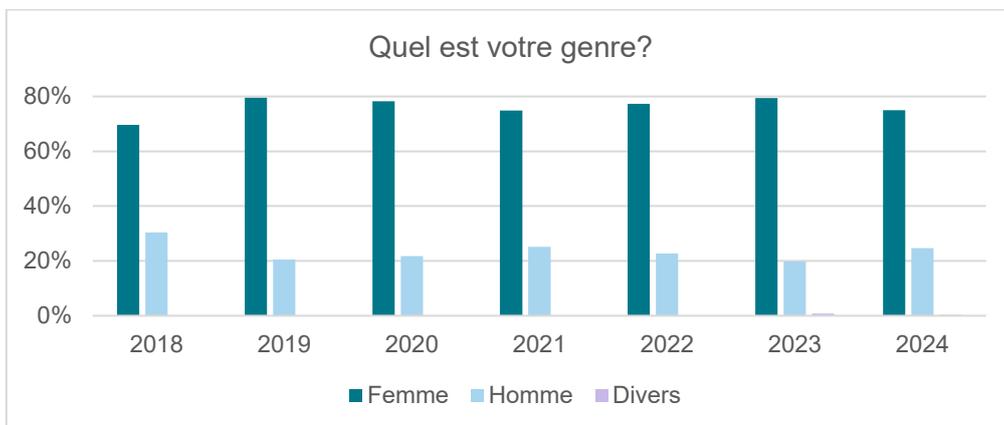
Relevons que les personnes qui n'ont pas commencé un apprentissage ASE suite à un stage n'apparaissent pas dans les résultats de l'enquête.

### 2 Résultats 2024 à l'échelle vaudoise

#### 2.1 Profil des répondant·es

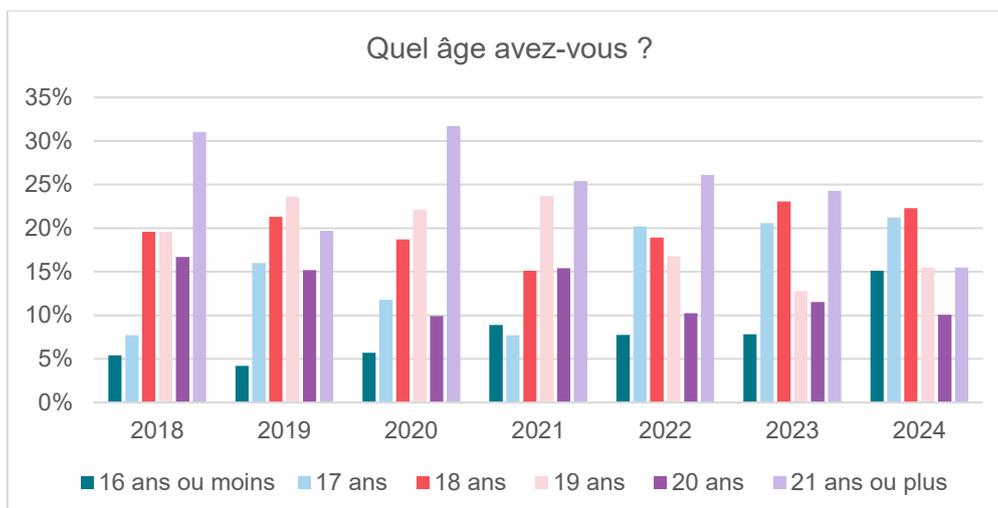
Les résultats vaudois sont le reflet des réponses données par 280 personnes sur 417 ayant débuté un apprentissage ASE en août 2024

Le taux de participation a largement augmenté, passant de 60% en 2023 à 67% en 2024.



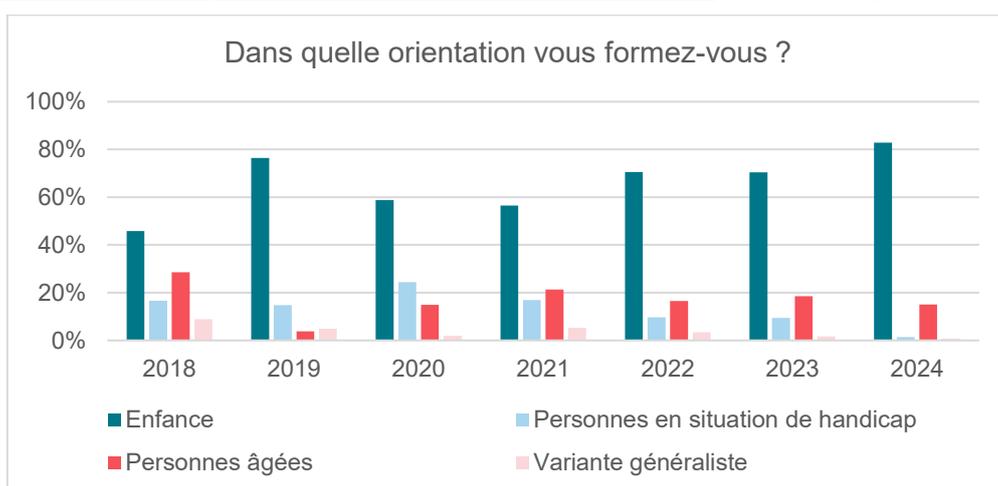
75% s'identifient au genre féminin ou « divers ». Relevons que le genre « divers », que nous comprenons comme « non-binaire », a été ajouté en 2023 (moins de 1% à l'échelle vaudoise et nationale).

Le domaine d'apprentissage ASE reste très féminisé depuis 2018, mais il y a eu une nette augmentation du taux d'hommes, passant de 20% en 2023 à 25% en 2024.



36% des apprenti·es avaient moins de 18 ans lors du sondage, et 15% avaient plus de 21 ans.

Le nombre d'apprenti·es de 16 ans ou moins a largement augmenté, sans doute en raison de l'introduction de l'arrêté établissant un [contrat-type de travail pour les stages dans les institutions d'accueil de jour collectif préscolaire et parascolaire](#), entré en vigueur en mai 2023.



Depuis 2018, la majorité des apprentissages ASE se réalise dans le domaine de l'enfance. Excepté en 2019, le domaine le moins prisé est la variante généraliste.

Moins de 2% des apprenti·es ayant répondu au sondage se forment dans le domaine du handicap. Selon les listes des apprenti·es suivant les cours interentreprises à Aoris, ce chiffre est sous-évalué. En effet, Aoris dénombre :

- 71% des apprenti·es en orientation « enfance »
- 16% des apprenti·es en orientation « personnes âgées et vieillissement »
- 12% des apprenti·es en orientation « personnes en situation de handicap »
- 1% des apprenti·es en orientation « généraliste »

## 2.2 Entrée en apprentissage

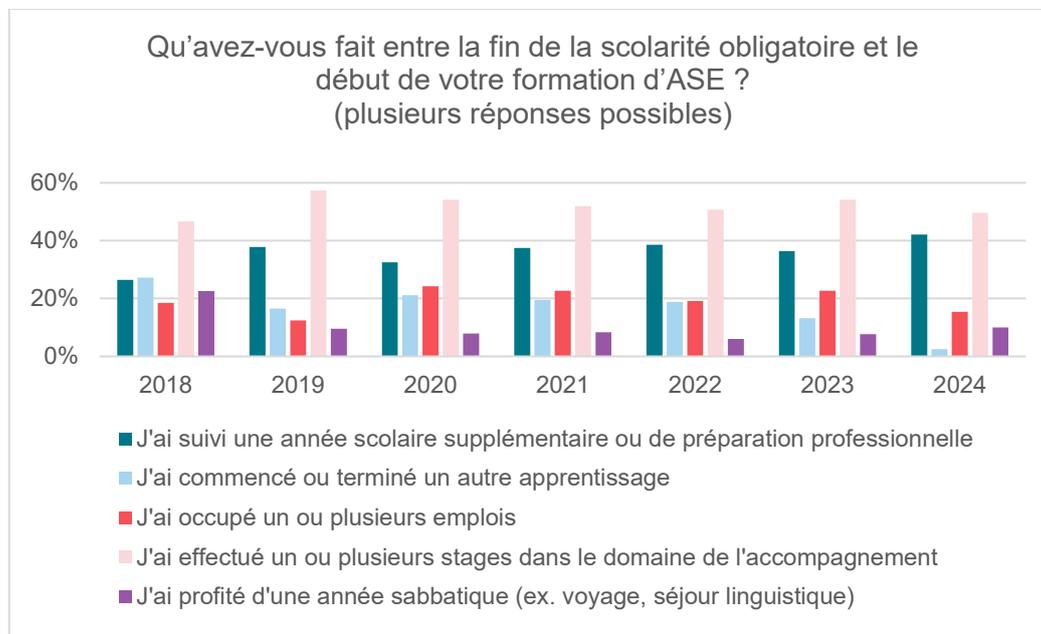
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Entrée directe CH	15.2%	22.1%	22.8%	22%	25.1%	30.3%	<b>33.7%</b>
Entrée directe VD	10,10%	5.3%	8.4%	8.9%	7.5%	9.5%	<b>14.3%</b>

Les résultats de l'enquête nationale ont révélé que le taux d'entrée direct en apprentissage depuis l'école obligatoire a varié entre 15,2% et 33,7% entre 2018 et 2023.

Les résultats pour le canton de Vaud ne suivent pas cette tendance, avec un taux d'entrée direct de seulement 14.3% en 2023, ce qui représente tout de même une nette hausse par rapport à l'année précédente (9.5%).

Cette augmentation est probablement liée à l'introduction de l'arrêté discuté ci-dessus.

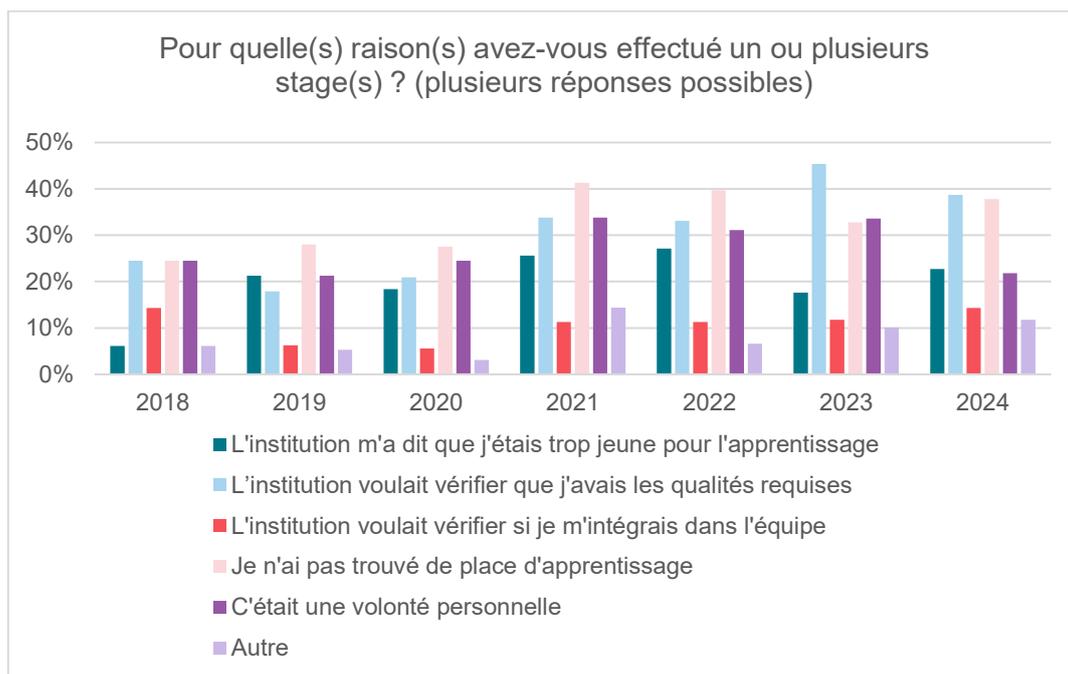
## 2.3 Parcours avant apprentissage



Depuis 2018, la majorité des personnes n'ayant pas commencé directement leur apprentissage d'ASE après l'école est passée par un ou plusieurs stages. Le taux était de 46% en 2018, de 54% en 2023 pour redescendre à 50% en 2024.

Parmi les personnes ayant réalisé un stage, 47% avaient connaissance de la [recommandation relative au stage avant formation éditée par Aoris](#).

## 2.4 Motifs de stage



L'enquête permet d'identifier les raisons qui ont mené les apprenti-es à effectuer un stage avant leur formation.

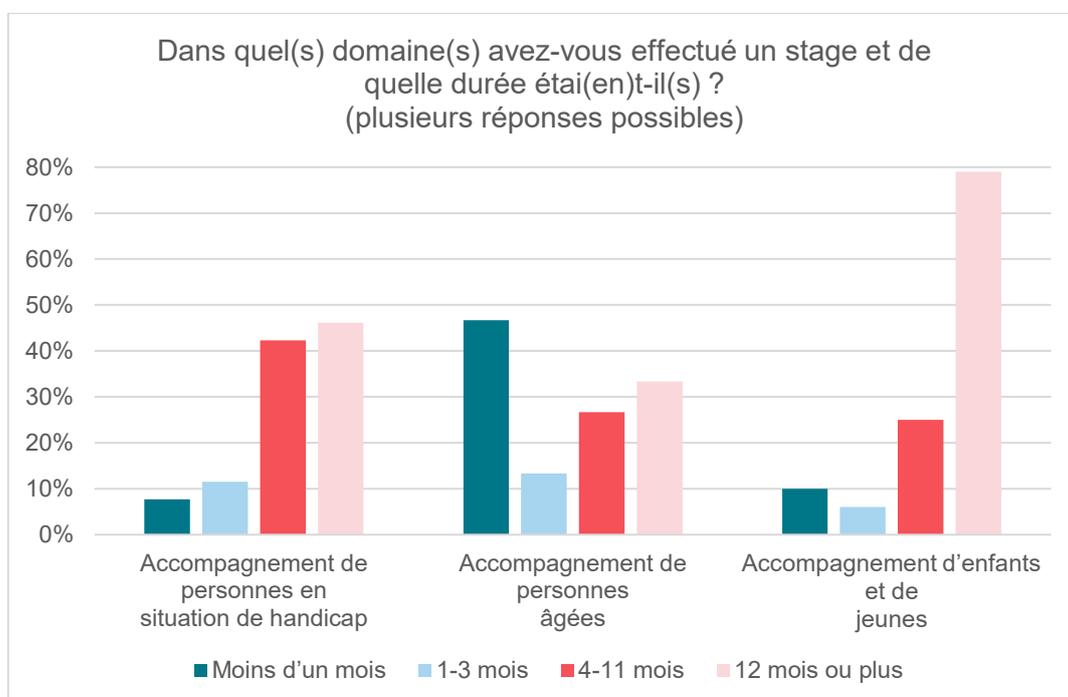
Les principales raisons évoquées en 2024 sont, par ordre décroissant, les suivantes :

- L'institution voulait vérifier que le/la candidat-e avait les qualités requises pour l'apprentissage ;
- L'apprenti-e n'a pas trouvé de place d'apprentissage ;
- L'institution l'a jugé-e « trop jeune » pour commencer la formation ;
- L'apprenti-e voulait effectuer un stage avant de s'engager dans un apprentissage (volonté personnelle) ;
- L'institution voulait vérifier s'il ou elle avait sa place dans l'équipe ;
- Autre.

Depuis 2018, les motifs de stages restent majoritairement des exigences institutionnelles.

Alors que 24% des hommes témoignent avoir fait un stage car ils ne trouvaient pas de places d'apprentissage, ce chiffre s'élève à 42% chez les femmes.

## 2.5 Durée de stage



Il en ressort que la majorité des apprenti-es a réalisé 12 mois ou plus de stage.

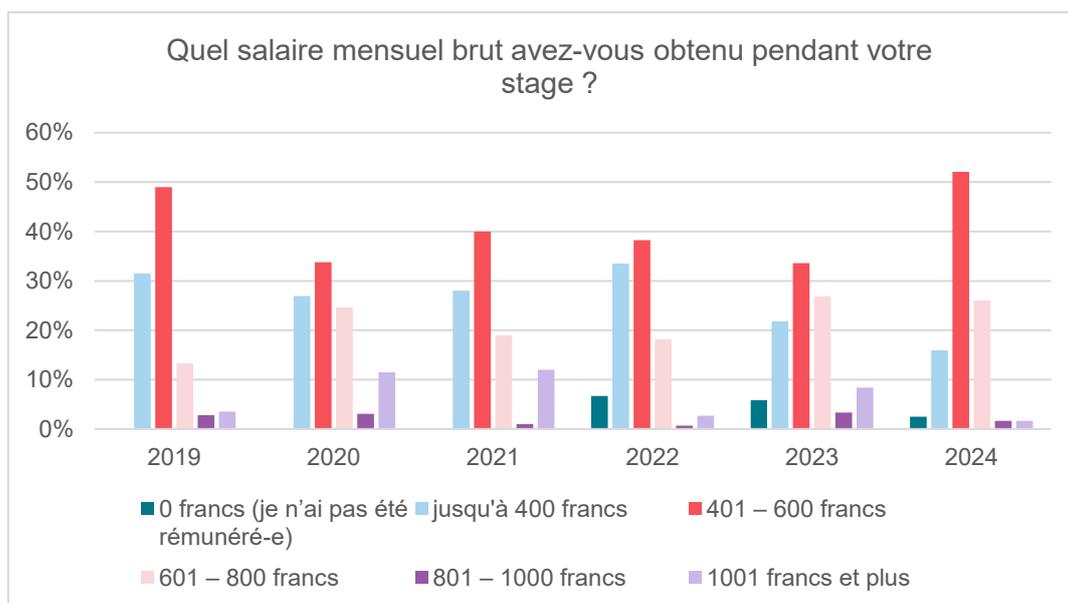
Les stages dans le domaine des personnes âgées durent majoritairement moins de 3 mois, alors que ceux des personnes en situation de handicap durent entre 4 et 12 mois, et ceux dans le domaine de l'enfance durent 12 mois ou plus.

## 2.6 Lien entre lieu de stage et contrat d'apprentissage

Après avoir effectué un stage dans une entreprise, 76% y ont signé un contrat d'apprentissage. Ce taux a largement augmenté depuis 2023 (63%).

24% n'ont donc pas obtenu de contrat dans le lieu de leur stage.

## 2.7 Rémunération



Chaque année depuis 2018, l'enquête révèle que la majorité des ASE indiquent avoir reçu entre CHF 401.- et 600.- de salaire mensuel brut durant leurs stages.

La part des stagiaires ayant touché plus de 600.- et plus a baissé depuis 2023, passant de 38.6% en 2023 à 29.4% en 2024.

Le salaire le plus souvent perçu par les femmes et personnes non-binaires se trouve entre 401 et 600 francs, alors qu'il est entre 601 et 800 francs pour les hommes.

## 3 Conclusion

Au sein de Canton de Vaud, les chiffres montrent que la part de personnes commençant leur apprentissage ASE à la sortie de l'école obligatoire a augmenté de 2023 à 2024, passant de 9.5 à 14.3%.

Même si ce taux est nettement plus haut à l'échelle nationale qu'à l'échelle vaudoise, cette amélioration est notable et a potentiellement pour cause l'entrée en vigueur de l'arrêté sur les stages dans les institutions d'accueil de jour collectif préscolaire et parascolaire.

Pourtant, malgré l'établissement d'un salaire minimum dans cet arrêté, plus de 70% des apprenti-es témoignent avoir reçu moins de CHF 601.- brut par mois.